

### ULTIMA PATRIMOINE

Code ISIN : FR0010408849

Ce FCP est géré par Acer Finance

#### OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Les caractéristiques essentielles de l'OPCVM sont les suivantes :

Le FCP ULTIMA Patrimoine est un fonds nourricier du compartiment « PATRIMOINE » de la SICAV de droit Luxembourgeois GEFIP INVEST (le compartiment maître). Il est investi en permanence à 85% ou plus en actions I du compartiment maître et à titre accessoire en liquidités.

La performance du fonds nourricier peut être inférieure à celle du fonds maître en raison notamment de ses propres frais.

L'objectif de gestion du fonds est similaire à celui du compartiment maître, à savoir d'assurer une revalorisation en Euro constant (c'est-à-dire en Euro compensé du coût de l'inflation), nette de frais de gestion supérieure de 300 points de base à celle du taux d'inflation en France, avec un profil de volatilité de la valeur liquidative qui s'efforcera de rester, ex post, en deçà de la moitié de la volatilité de l'indice mondial des actions exprimé en euros. Le type de gestion de l'OPCVM nourricier s'apprécie ainsi au travers de celle de l'OPCVM maître.

▪ **Stratégie d'investissement du compartiment maître :**

La construction du portefeuille privilégie une diversification optimale des différents risques associés aux choix issus du processus de gestion. Afin de réaliser son objectif de gestion, le Compartiment sera exposé à hauteur de 60% maximum de son actif net aux marchés actions internationales. L'univers d'investissement s'étend sur toutes les zones géographiques y compris sur les pays émergents et sans restriction de taille de capitalisation avec un minimum de 500M€ au moment de la souscription. L'exposition aux pays émergents sera limitée à 40% de l'actif net. Selon l'analyse interne du risque de crédit mise en œuvre par Gefip, le Compartiment pourra investir également jusqu'à 100% de son actif dans des obligations publique et/ou privée, sans contrainte d'éligibilité en terme de notation de crédit minimale, de sensibilité et de maturité. L'exposition du portefeuille aux titres jugés spéculatifs « Haut rendement sera limitée à 30% de l'actif net.

Le Compartiment pourra être exposé au risque de change jusqu'à 100% de son actif net.

Afin de gérer ses liquidités, le Compartiment pourra également investir dans des instruments du marché monétaire dont notamment des titres de créances négociables ainsi que des prises en pension.

L'investissement en parts ou actions d'OPC et/ou de fonds d'investissement est limité à 10% de l'actif net.

Des instruments financiers peuvent être utilisés pour couvrir et/ou exposer le portefeuille au risque action, de taux, et/ou de change. Le gérant pourra intervenir sur les marchés réglementés, organisés ou de gré à gré et engager jusqu'à 100% de l'actif du Compartiment.

- **Affectation des sommes distribuables :** capitalisation totale.
- **Durée de placement recommandée :** supérieure à 4 ans. Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant cette date.

**Conditions de souscription et de rachat :** Les ordres de souscription et de rachat sont reçus à tout moment et centralisés chez le dépositaire jusqu'à 9h30. Ils sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative. La valeur liquidative est quotidienne, à l'exception des dates suivantes : 01/01/2022, 15/04/2022, 18/04/2022, 09/05/2022, 26/05/2022, 27/05/2022, 06/06/2022, 23/06/2022, 14/07/2022, 15/08/2022, 01/11/2022, 26/12/2022 correspondant aux jours fériés en France et au Luxembourg, et aux jours de fermeture d'Euronext Paris.

**Conditions de souscription et rachat du compartiment maître :**

Les demandes de souscription et de rachat sont reçues tous les jours jusqu'à 12h et exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative. La valorisation est quotidienne ; les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées le jour de valorisation jusqu'à 12h auprès de BNP Paribas Securities Services Luxembourg et 11h auprès de BNP Securities Services France (agent de transfert local). Elles sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative.

Jour de valorisation : en cas de jour sans cotation, le compartiment sera valorisé le jour précédent. Le compartiment ne cotera pas en cas de fermeture d'Euronext Paris, d'un jour férié Luxembourgeois, et aux dates suivantes : 01/01/2022, 15/04/2022, 18/04/2022, 09/05/2022, 26/05/2022, 27/05/2022, 06/06/2022, 23/06/2022, 14/07/2022, 15/08/2022, 01/11/2022, 26/12/2022.

#### PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible ← Rendement potentiellement plus faible | Rendement potentiellement plus élevé → A risque plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

La catégorie « 4 » de risque de ce fonds signifie que la volatilité de ce fonds a été comprise entre 5 % et 10 %, en raison de son exposition aux marchés actions et taux qui peuvent connaître des fluctuations importantes.

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de risque auquel le capital est exposé ainsi que le rendement du fonds. Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer cet indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur.

La catégorie 1 signifie que le capital est exposé à de faibles risques mais que les possibilités de gains sont limitées, elle n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

A l'inverse la catégorie 7 signifie une possibilité élevée de gain mais aussi un risque élevé de perte.

**Risques importants pour le compartiment maître non pris en compte dans l'indicateur**

**Risque de crédit :** le compartiment investit dans des titres dont la qualité de crédit peut se détériorer. Il existe donc un risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses engagements. En cas de dégradation de la qualité de crédit d'un émetteur, la valeur des obligations ou bien des instruments dérivés liés à cet émetteur peut baisser.

**Risque de liquidité :** le compartiment investit dans des marchés qui peuvent être affectés par une baisse de la liquidité. Ces conditions de marché peuvent impacter les prix auxquels le gérant initie ou liquide les positions.

**Risque de contrepartie :** risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.

**AVERTISSEMENT :** Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer cet indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée et le classement de l'OPCVM est susceptible d'évoluer dans le temps.

## FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ils réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
<b>Frais d'entrée</b>	3% max
<b>Frais de sortie</b>	Néant
<i>Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital, avant que celui-ci ne soit investi, sur la valeur de souscription de la part de l'OPCVM au jour d'exécution de l'ordre. Dans certains cas l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseiller ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.</i>	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
<b>Frais courants</b>	3.37% TTC (*)
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
<b>Commission de performance</b>	Néant

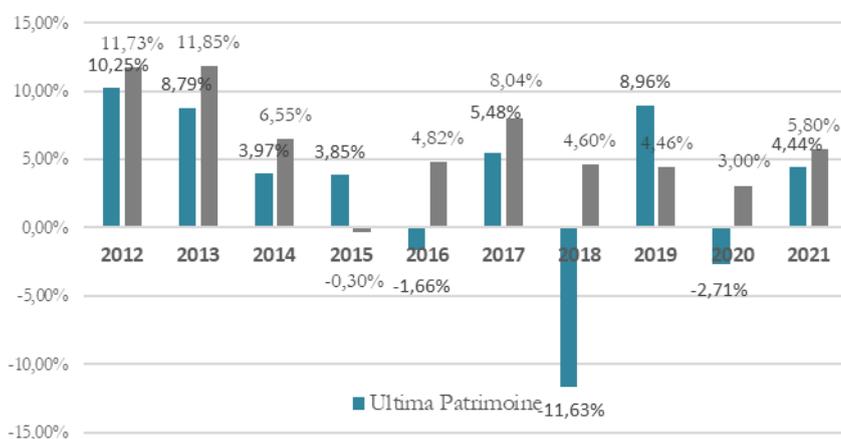
Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer aux pages 3 et suivantes du prospectus de cet OPCVM disponible sur le site internet : **Erreur ! Référence de lien hypertexte non valide.**

Les frais courants ne comprennent pas les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts ou actions d'autres véhicules de gestion collective.

Les frais courants prélevés par la société de gestion servent à rémunérer les frais d'administration, les frais de gestion financière pure, et certains frais de commercialisation. Le calcul des frais courants n'inclut pas les éventuelles commissions de surperformance des fonds détenus.

(\*) L'attention de l'investisseur est appelée sur le fait que le chiffre des « frais courants » se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos au 31/12/2021. Ces frais sont susceptibles de varier d'un exercice à l'autre.

## PERFORMANCES PASSES



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps. En outre, les performances affichées ont été réalisées dans des conditions qui ne sont plus d'actualité en raison des changements intervenus dans la gestion du fonds depuis 2012.

La performance de l'OPCVM est calculée coupons nets réinvestis, et nette de frais de gestion directs et indirects et hors frais d'entrée et de sortie.

Ultima Patrimoine a été créé le 16 février 2007.

Les performances annuelles sont calculées sur la base de valeurs liquidatives libellées en EURO.

**Changement intervenu en cours d'exercice :** Les performances passées ont été réalisés dans des conditions qui ne sont plus d'actualité compte tenu du changement effectif au 11/09/2017 relatif au fait que le fonds est devenu fonds nourricier du compartiment maître.

\*50% DJ EuroStoxx 50PR (SX5E Index) + 50% Euro MTS 3/5 ans TR (EMTXBC Index) au 31/12/2012, 50% DJ EuroStoxx 50NR (SX5T Index) + 50% Euro MTS 3/5 ans TR (EMTXBC Index) du 31/12/2012 au 30/09/2014, 50% MSCI ACWI \$ (NDUEACWF Index) + 50% Euro MTS 3/5 ans TR (EMTXBC Index) du 01/10/2014 au 08/09/2017, depuis le 08/09/2017 Inflation Tabac Compris+ 3%

## INFORMATIONS PRATIQUES

Le dépositaire de l'OPCVM est CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC), le valorisateur et Agent comptable est CM AM, le commissaire aux comptes est PHI GESTION. Le compartiment maître de la SICAV de droit Luxembourgeois, agréé au Luxembourg et réglementée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier, est géré par la société de gestion : Gestion Financière Privée – GEFIP, Société Anonyme à conseil d'administration, 223 rue Saint-Honoré 75001 Paris agréée par l'Autorité des Marchés financiers.

Les prospectus de l'OPCVM, les derniers documents annuels et périodiques sont adressés gratuitement en français dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de :

OPCVM Nourricier	Compartiment Maître
<b>ACER FINANCE</b> 8 rue Danielle Casanova 75002 Paris	<b>Gestion Financière Privée - GEFIP</b> Société Anonyme à conseil d'administration 223 rue Saint-Honoré 75001 Paris
L'obtention d'autres informations pratiques notamment la valeur liquidative se fait auprès de la société de gestion au +33 1 44 55 02 10 ou le E-mail : <a href="mailto:contact@lb-af.com">contact@lb-af.com</a>	L'obtention d'autres informations pratiques notamment la valeur liquidative se fait auprès de la société de gestion au Tél. : 01 42 96 57 37 E-mail : <a href="mailto:info@gefip.fr">info@gefip.fr</a>

**Régime fiscal :** Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM ou de votre conseiller fiscal.

**Politique de rémunération :** La rémunération du personnel de la société de gestion est arrêtée par la Direction Générale de ACER FINANCE. La politique de rémunération du personnel de la société de gestion, au sein de laquelle sont décrits les détails liés à la rémunération du personnel de ACER FINANCE, est disponible sur le site internet de la société de gestion ([www.lb-af.com](http://www.lb-af.com)), ainsi que sur simple demande auprès de la société de gestion.

Les parts ne doivent ni être offertes, vendues ou transférées aux Etats Unis (y compris dans ses territoires et possessions et toute région soumise à son autorité judiciaire) ni bénéficier, directement ou indirectement, à une US Person (au sens du règlement S du Securities Act de 1933). L'OPCVM opte pour le statut d'institution financière non déclarante française réputée conforme tel que prévu dans le prospectus complet et dans l'IGA France-Etats-Unis du 14 novembre 2013.

La responsabilité d'Acer Finance ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Acer Finance est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Tous les documents réglementaires sont visibles sur le site de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org))

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 29/06/2022.